



CHARTRE DU MOULIN DU ROY

Dans le cadre de ta participation au séjour au Moulin du Roy, tu dois prendre connaissance de la charte et t'engager à la respecter.

Je m'engage à :

Respecter :

- Les autres participants, l'équipe d'animation, l'équipe d'entretien, les prestataires extérieurs et les animaux ;
- Les règles de vie et de transport ;
- Les locaux, le mobilier et le matériel du séjour et ne rien dégrader intentionnellement
- La non mixité des chambres et espaces de toilette ;

Adopter un comportement et un langage respectueux sans manifestation de violence verbale ou physique ;

Participer :

- activement à toutes les activités proposées par l'équipe d'animation ;
- aux tâches de la vie quotidienne (ex : ranger sa chambre, faire son lit, mettre la table, passer le balai ...)

Remettre mon téléphone à l'équipe d'animation et à le demander pour l'utiliser durant les moments autorisés (temps calme)

J'ai compris que :

Le centre est non fumeur pour les mineurs (y compris pour les cigarettes électroniques)

La consommation d'alcool et de drogue est strictement interdite pour tous

Tout harcèlement (moral ou physique) entraînera une exclusion du séjour et d'éventuelles poursuites pénales ;



LE NON-RESPECT DE CETTE CHARTE POURRA ENTRAINER MON EXCLUSION

NOM, Prénom et signature du jeune :

NOM, Prénom et signature de tes responsables :

* SAS Moulin du Roy 1075 Rte de Perrigny * 71140 * Bourbon-Lancy * Centre de Vacances *

Tél : 03.85.89.07.04

Agréé DDCE et Education Nationale * Ecole Elémentaire Affiliée Fédération Française d'Equitation